



L'An Deux Mille Quinze, le Lundi 16 Février à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 10 Février, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme SICHİ	à	Mme FALCHI
M. MONDOLONI	à	M. VOGLIMACCI
Mme MASSEI	à	Mme VILLANOVA

Etait absent :

M. RENUCCI, Conseiller municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	45
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 16 Février 2015

Délibération N°2015/23

**Comité d'administration de la Caisse des Ecoles.
Désignation des membres du Conseil Municipal.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément aux statuts de la Caisse des Ecoles modifiés par l'Assemblée Générale du 12 Avril 2006, le Comité d'administration est composé de :

- M. le Maire, Président de droit ou son représentant ;
- Les inspecteurs de l'Education Nationale ou leurs représentants ;
- 1 membre désigné par le Préfet ;
- 5 Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal ;
- 6 membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale à la Majorité des voix ;

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 8 février dernier, il convient de procéder à la désignation des Conseillers appelés à siéger au sein du Comité d'administration de la Caisse des Ecoles.

Sur proposition de Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL

DESIGNE

Par 44 voix pour,
Et 4 non participations (Mme Guidicelli, Mme Simonpietri, M. Ciabrini et M. Luciani)

Pour siéger au sein du Comité d'administration de la Caisse des Ecoles :

Président : M. le Maire ou son représentant, Mme Ottavy Sarrola.

5 membres :

- **Mme. Ottavy Nicole**
- **M. Mondoloni Christophe**
- **Mme. Flamencourt Danielle**
- **M. Bacci Christian**
- **Mme. Bernard Camille**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150216-2015_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2015

Publication : 20/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

